



Le rapport à la laïcité à l'heure

de la lutte contre l'islamisme

et le projet de loi contre

les séparatismes

Rapport publié à l'occasion de la remise du Prix de la laïcité 2020 par le Comité Laïcité République (CLR)

5 novembre 2020

Contacts Ifop:

Pôle Politique / Actualités François KRAUS / Paul CEBILLE / Guillaume DECLERCQ TEL: 01 72 34 94 64 / 06 61 00 37 76

francois.kraus@ifop.com





LA MÉTHODOLOGIE

- Les conditions de réalisation de l'enquête -



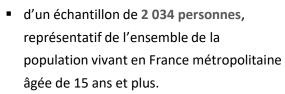
Etude réalisée par l'Ifop pour



Echantillon



L'enquête a été menée auprès :





 d'un échantillon de 515 personnes, représentatif de la population de religion musulmane vivant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon de l'ensemble de la population a été assurée par la méthode des quotas au regard de critères sociodémographiques (sexe de l'individu ; âge de l'individu), socioprofessionnels (profession de l'individu), culturels (affiliation religieuse) et géographiques (région, taille de l'unité urbaine de la commune résidence).

La représentativité de l'échantillon de la population musulmane a été assurée par la méthode des quotas au regard de critères sociodémographiques (sexe de l'individu; âge de l'individu), socioprofessionnels (profession de l'individu), géographiques (région, taille de l'unité urbaine de la commune résidence) et critères civiques (nationalité)

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne :

- du 20 au 22 octobre 2020 pour l'échantillon représentatif de l'ensemble des Français
- du 6 au 17 août 2020 pour l'échantillon représentatif des Français de religion musulmane

Dans ce rapport, deux questions portant sur des mesures consécutives au meurtre de Samuel Paty (16 octobre) ont été posées aux Français musulmans interrogés au sein de l'échantillon national représentatif de 2 000 personnes sondées du 20 au 22 octobre 2020.

Au regard du poids limité des musulmans dans l'ensemble de la population (5,6%), les réponses des Français musulmans à ces deux questions n'ont donc pas le même degré de fiabilité que les questions posées auprès de l'échantillon spécifique de 515 musulmans.

POUR CITER CETTE ETUDE, IL FAUT UTILISER A MINIMA LA FORMULATION SUIVANTE:

« Étude Ifop pour le Comité Laïcité République réalisée par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 2 034 personnes, représentatif de l'ensemble de la population vivant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus (20-22 octobre 2020) et d'un échantillon de 515 personnes, représentatif de la population de religion musulmane vivant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus (6-17 août 2020). »

Nota bene : En raison de l'absence de données statistiques officielles permettant d'établir des variables de quotas et/ou de redressement pour les personnes de religion musulmane, les quotas de l'échantillon « Musulmans » ont été définis à partir des données de l'étude Ifop-Institut Montaigne réalisée par téléphone du 13 avril au 23 mai 2016 auprès d'un échantillon national représentatif de 15459 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en métropole.



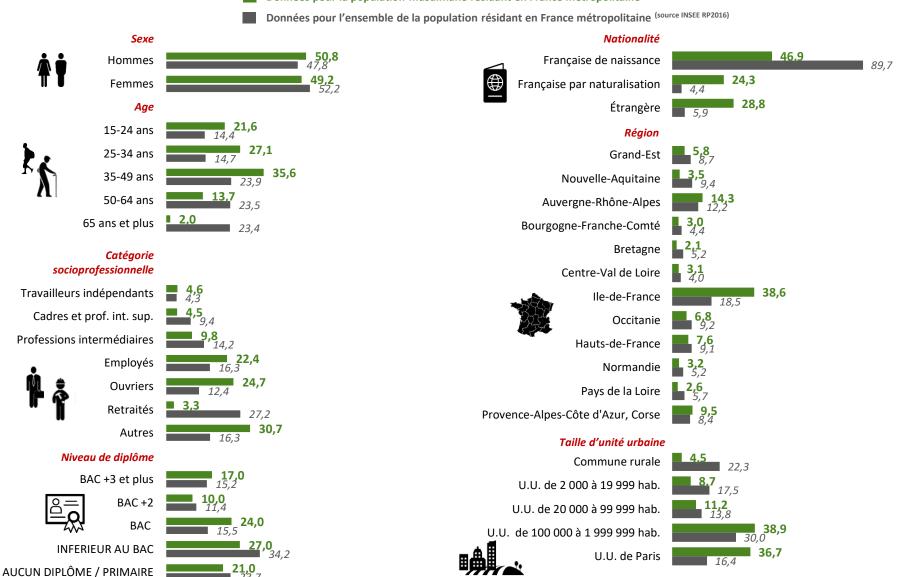
Méthodologie



- Structure de la population de référence -



Données pour la population musulmane résidant en France métropolitaine (source Ifop/Institut Montaigne 2016)



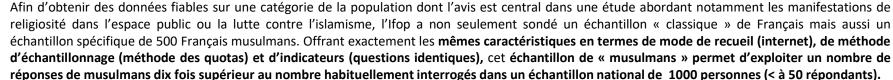


Méthodologie

- Les partis pris de l'Ifop pour l'échantillon de Français musulmans -



Le principe d'un échantillon spécifique de musulmans





Un échantillon de cette taille permet une comparaison avec les données observées pour les autres principales catégories étudiées : les catholiques (env. 1 000 personnes) et les personnes sans appartenance religieuse (env. 750 personnes). Au regard du faible poids des autres religions dans la population résidant en métropole, l'Ifop a estimé en revanche qu'il n'était pas prudent d'exploiter les réponses des autres minorités religieuses.

Un périmètre de l'enquête et les critères de qualification des cibles



Comme pour l'étude auprès de l'ensemble des Français, le périmètre du volet « musulmans » est l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus, qu'elle soit de nationalité française ou étrangère. Par facilité d'usage, le terme de « Français » figurant dans ce rapport fait donc référence à l'ensemble des personnes résidant sur le sol métropolitain et pas seulement à celles détentrices de la nationalité française.

Pour cette enquête, l'Ifop a fait le choix d'une approche basée sur l'auto-identification, c'est-à-dire de n'inclure dans l'échantillon que les individus qui s'identifient eux-mêmes comme musulmans, qu'ils soient « convertis » (issus par exemple d'une famille catholique) ou issus de familles musulmanes. Correspondant à 5,6% des personnes âgées de 15 ans et plus résidant en métropole (étude Ifop-Institut Montaigne - 2016), la cible de cette étude exclut donc les personnes déclarant avoir au moins un de leurs parents musulmans mais qui ne s'identifient pas personnellement à cette confession.

Un mode de recueil adapté au sujet



Le rapport à la religion et à l'affichage de ses croyances étant des sujets sensibles à aborder, ce dispositif d'enquête repose sur un mode de collecte autoadministré de l'information. Evitant aux répondants de se sentir jugé par un enquêteur, ce mode de recueil limite par exemple les risques de voir les musulmans chercher à se conformer à des formes de désirabilité sociale et notamment à sous-déclarer des comportements perçus comme non convenables par la morale dominante (ex : refus de l'expulsion des fichiers S,...). Cependant, le mode de recueil en ligne a pour défaut de sousreprésenter les musulmans ayant un faible niveau d'éduction, de maîtrise de la langue française et de niveau de revenu.

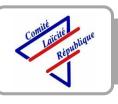
Le respect des règles sur le recueil des données « sensibles »



Suivant la législation autour des données individuelles portant sur « des origines philosophiques ou religieuses » (l'article 8 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978), l'Ifop a veillé à ce que ce dispositif respecte les conditions suivantes :

- Une complète anonymisation des données lors des différentes phases de l'étude (collecte, enregistrement, conservation)
- La finalité scientifique de l'enquête a été justifiée et clairement affichée aux répondants ;
- L'information du répondant du caractère facultatif des réponses, de la démarche de la finalité de l'étude et des modalités d'exercice de ses droits.





Le sens donné à la laïcité et l'attachement aux grands dispositifs législatifs





L'ADHÉSION AUX GRANDES LOIS ACTUELLES EN MATIÈRE DE LAÏCITÉ



QUESTION: Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé...?

Base: personnes âgées de 18 ans et plus



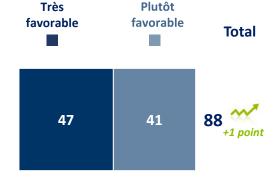
En hausse depuis mars 2019



En baisse depuis mars 2019



A la loi de 1905 qui garantit le libre exercice des cultes et impose le principe selon lequel l'Etat ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte



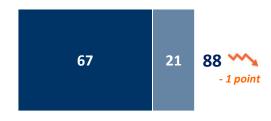


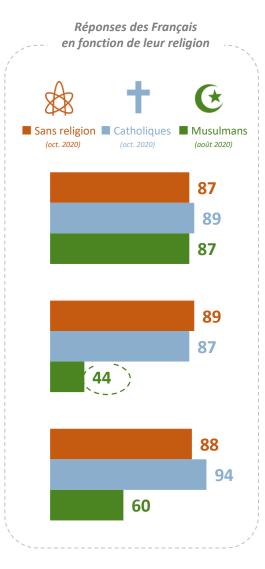
A la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics





A la loi de 2010 interdisant le port d'un voile intégral (burqa) couvrant le corps et le visage dans la rue et les espaces publics

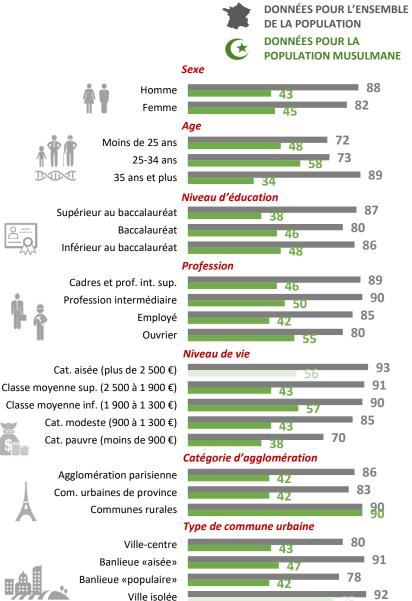






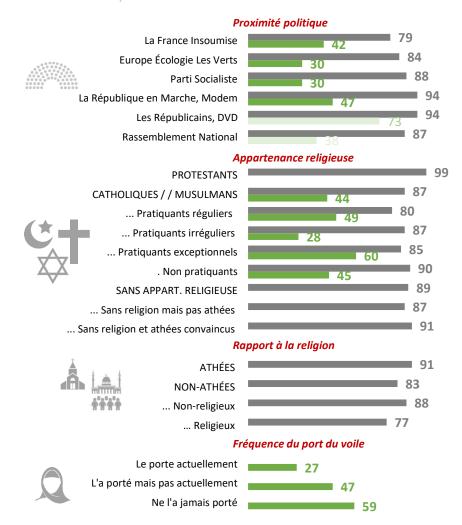
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables à « la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux dans les écoles, collèges et lycées publics »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 85% Moyenne chez les Français musulmans : 44%

Note de lecture : 45% des femmes musulmanes partagent ce point de vue





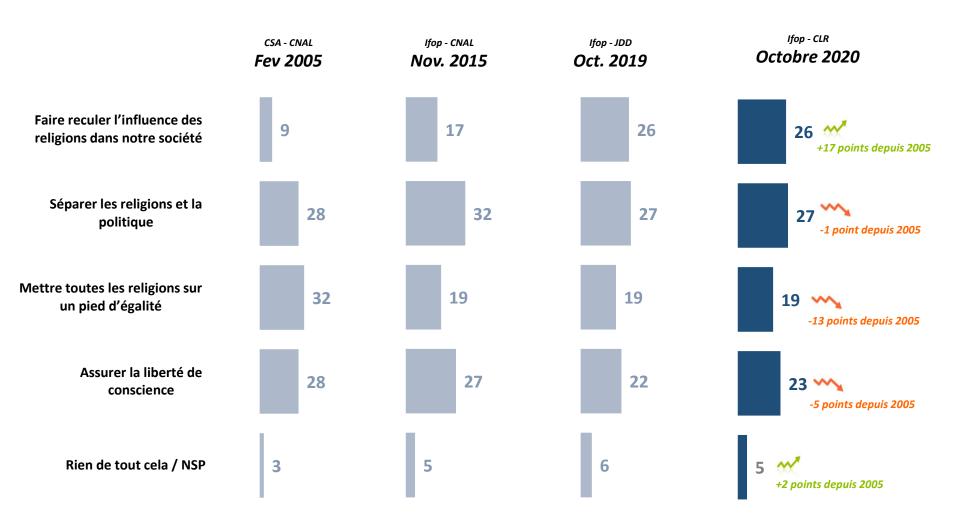
L'ASPECT PRÉPONDÉRANT DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ

Comité Laicité République

- Evolution depuis 2005 -

QUESTION: Pour vous, le principe de la laïcité, c'est avant tout...?

Base : personnes âgées de 18 ans et plus



^(*) Etude CSA pour le CNAL réalisée par téléphone du 2 au 3 février 2005 auprès d'un échantillon de 970 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. NSP: 2% (*) Etude Ifop pour le CNAL réalisée par internet du 11 au 13 novembre 2015 auprès d'un échantillon 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

^(*) Etude Ifop pour le JDD réalisée par internet du 24 au 25 octobre 2019 auprès d'un échantillon 1 011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



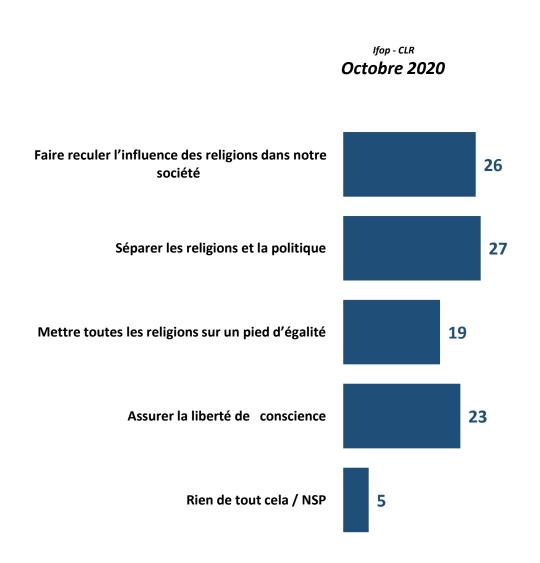
L'ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ETAT

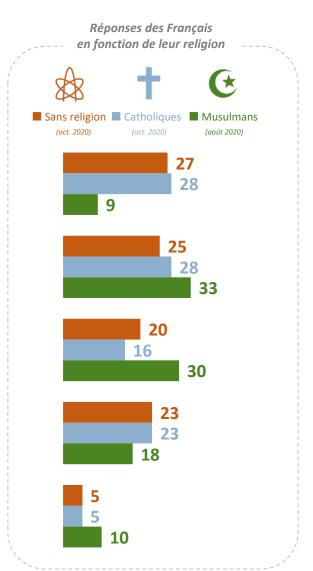
Réponses en fonction de son appartenance religieuse



QUESTION: Pour vous, le principe de la laïcité, c'est avant tout...?

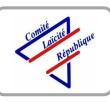
Base : personnes âgées de 18 ans et plus

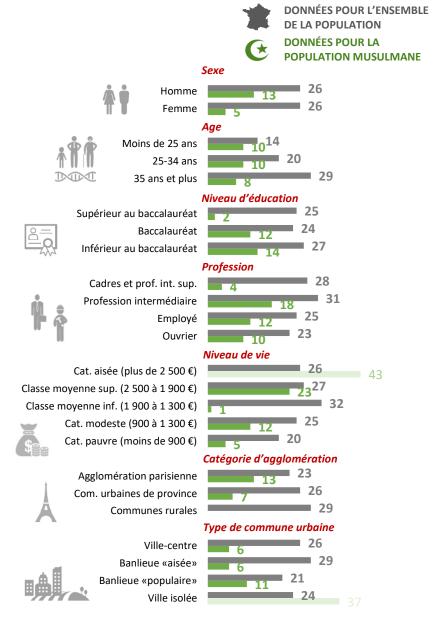






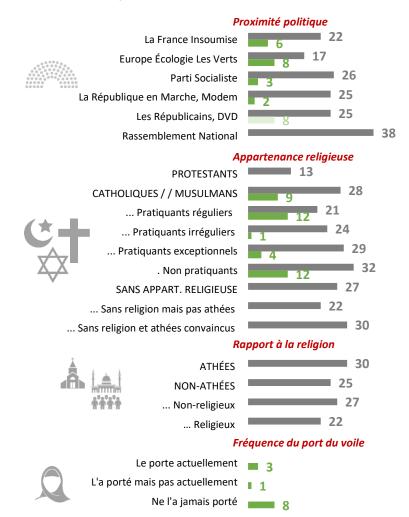
Zoom sur le profil des répondants pour qui le principe de la laïcité, c'est avant tout « faire reculer l'influence des religions dans notre société »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 26% Moyenne chez les Français musulmans : 9%

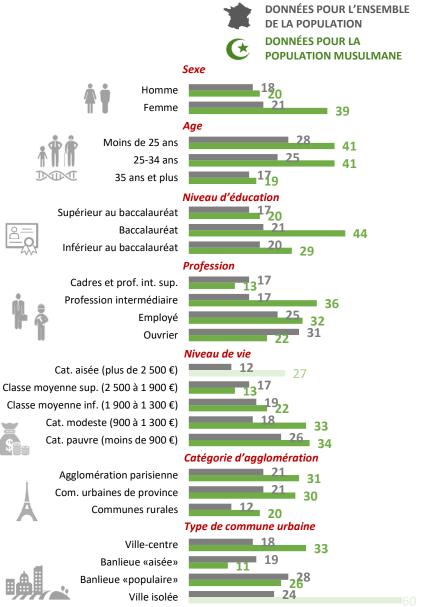
Note de lecture : 13% des hommes musulmans partagent ce point de vue





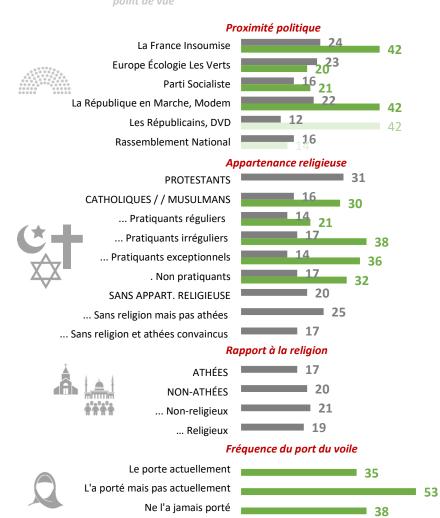
Zoom sur le profil des répondants pour qui le principe de la laïcité, c'est avant tout « mettre toutes les religions sur un pied d'égalité »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 19% Moyenne chez les Français musulmans : 30%

Note de lecture : 20% des hommes musulmans partagent ce point de vue



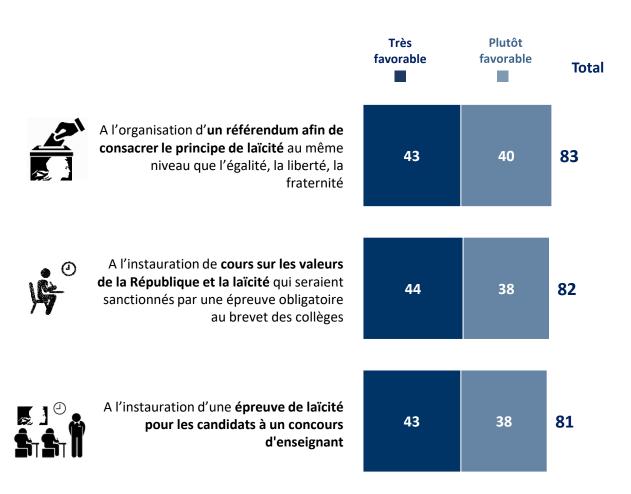


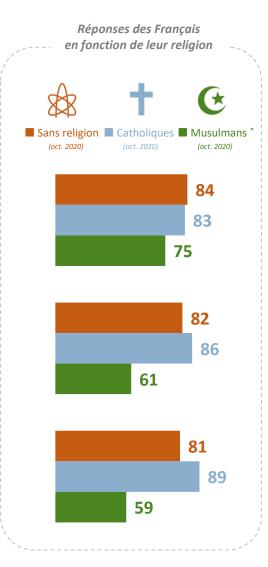
L'ADHÉSION AUX PROPOSITIONS DE MESURES DE RENFORCEMENT EN MATIÈRE DE LAÏCITÉ



QUESTION: Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé...?

Base : personnes âgées de 18 ans et plus







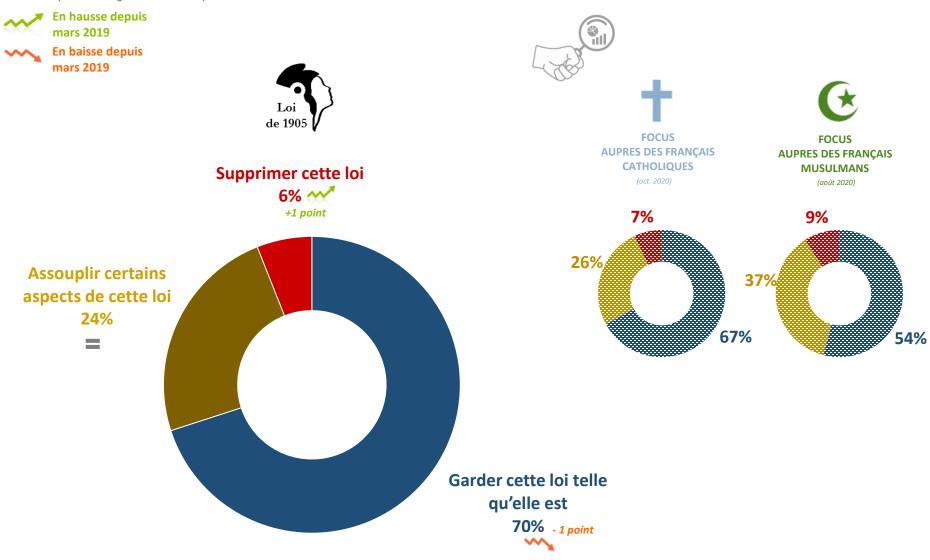
L'ATTITUDE À L'ÉGARD DE LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ETAT

Comparaison entre les réponses de l'ensemble des Français, des Français catholiques et des Français musulmans



QUESTION: Concernant la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat, diriez-vous que l'on doit...?

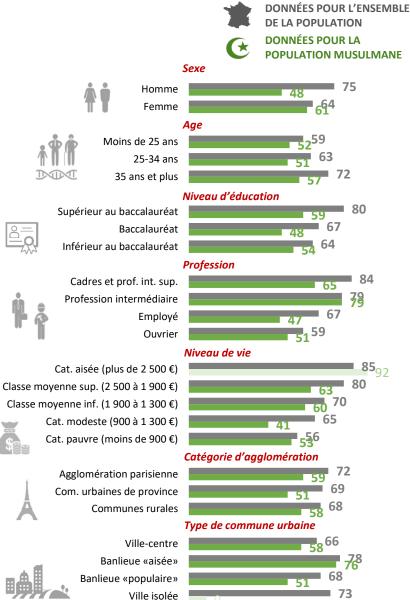
Base : personnes âgées de 18 ans et plus





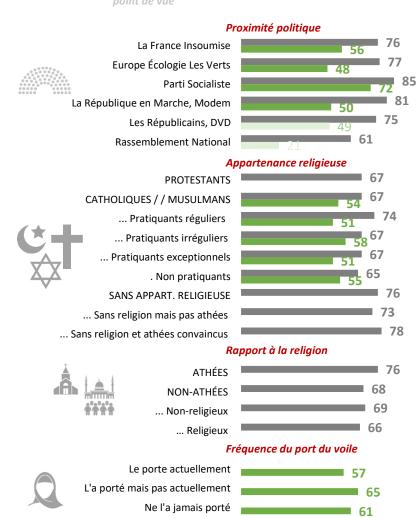
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables à « garder cette loi telle qu'elle est »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 70% Moyenne chez les Français musulmans : 54%

Note de lecture : 61% des hommes musulmans partagent ce point de vue







B La place de la religion dans la société et l'espace

public



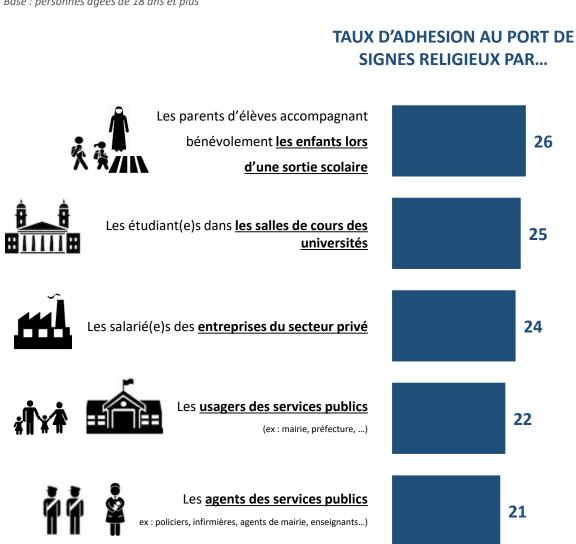
L'ADHÉSION AU PORT DE SIGNES RELIGIEUX OSTENSIBLES

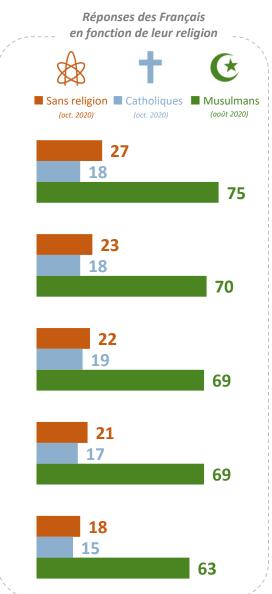


Réponses en fonction de son appartenance religieuse

QUESTION: Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé au port de signes religieux ostensibles (ex : croix, voile, kippa, turban, soutane, kesa, etc) par...?

Base : personnes âgées de 18 ans et plus







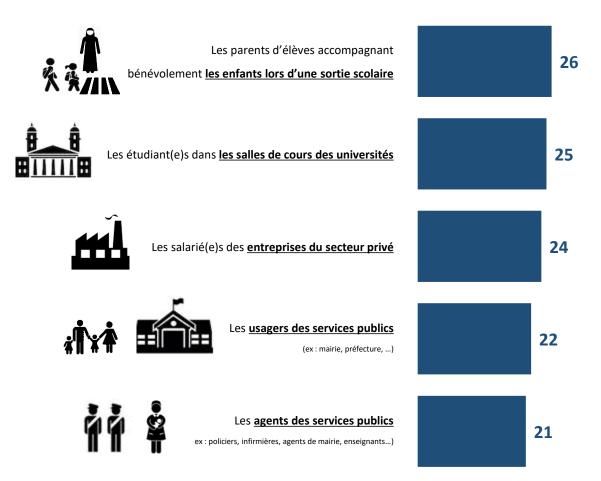
L'ADHÉSION AU PORT DE SIGNES RELIGIEUX OSTENSIBLES

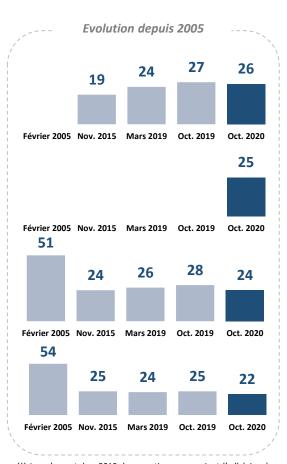
Comité Laicue République

- Evolution depuis 2005 -

Base : personnes âgées de 18 ans et plus

TAUX D'ADHESION AU PORT DE SIGNES RELIGIEUX PAR...





!!! Jusqu'en octobre 2019, les questions mesuraient l'adhésion à l'interdiction du port de ces tenues et non l'adhésion au port de ces tenues. Les évolutions sont donc à interpréter avec prudence.

Etude CSA pour le CNAL réalisée par téléphone du 2 au 3 février 2005 auprès d'un échantillon de 970 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Le libellé de la question était alors : « Parmi les propositions suivantes, pour chacune d'elles, considérez-vous qu'elle serait plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose ? ». Les évolutions sont donc à interpréter avec prudence.

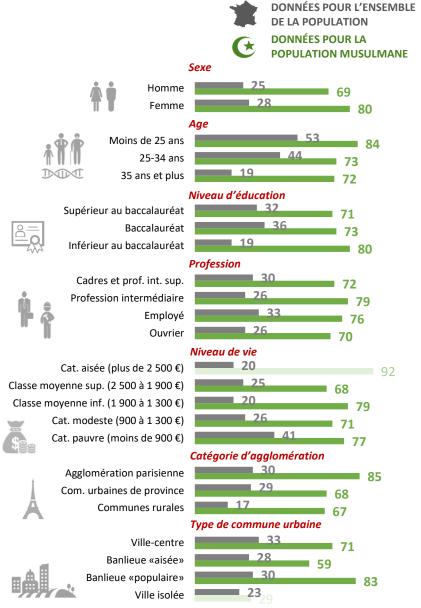
Etude Ifop pour le CNAL réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 13 novembre 2015 auprès d'un échantillon 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Le libellé de la question était alors : « Parmi les propositions suivantes, pour chacune d'elles, considérez-vous qu'elle serait plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose ? ». Les évolutions sont donc à interpréter avec prudence.

Etude Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée par internet du 12 au 18 mars 2019 auprès d'un échantillon 2 505 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



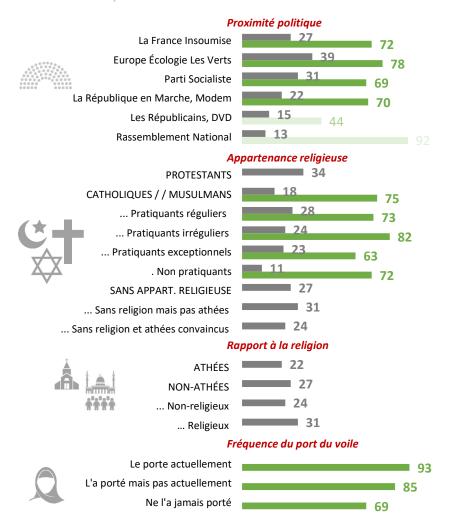
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables au port de signes religieux par « les parents d'élèves accompagnant bénévolement les enfants lors d'une sortie scolaire »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 26% Moyenne chez les Français musulmans : 75%

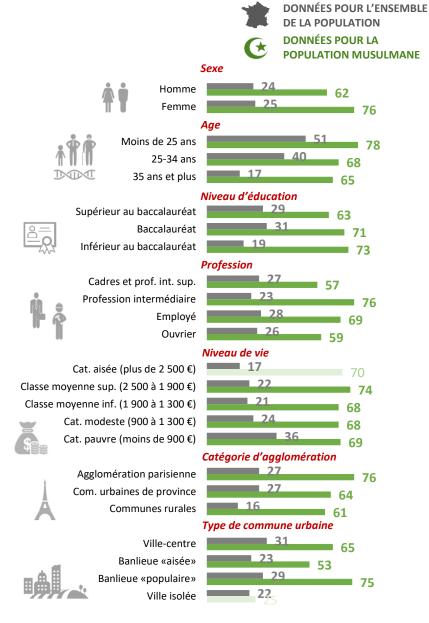
Note de lecture : 80% des femmes musulmanes partagent ce point de vue





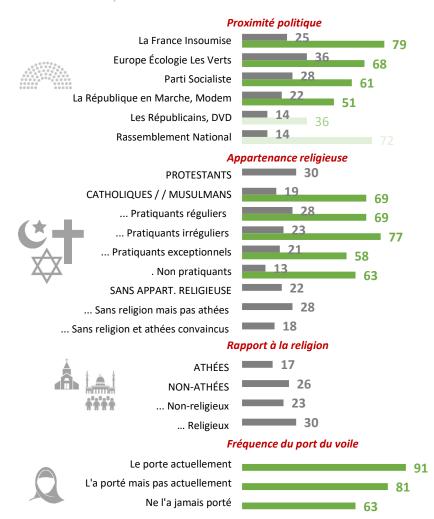
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables au port de signes religieux par « les salarié(e)s des entreprises du secteur privé »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 24% Moyenne chez les Français musulmans : 69%

Note de lecture : 76% des femmes musulmanes partagent ce point de vue



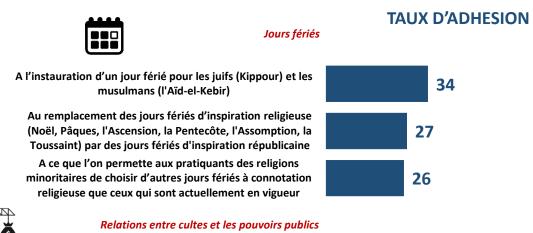


L'ADHÉSION À UNE ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS LÉGISLATIFS ENCADRANT LA PLACE DE LA RELIGION EN FRANCE



QUESTION: Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à...?

Base: personnes âgées de 18 ans et plus

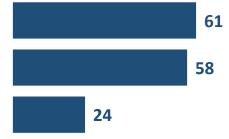




A ce que l'on empêche les collectivités de conclure un bail emphytéotique avec des associations religieuses pour l'édification de lieux de culte sur leur territoire

A l'abrogation du concordat en Alsace-Moselle qui y autorise le financement des lieux et des ministres des cultes catholique, luthérien, réformé et israélite

A l'élargissement en Alsace-Moselle du régime du concordat au culte musulman



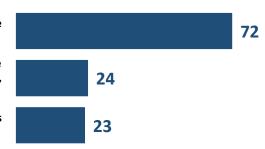


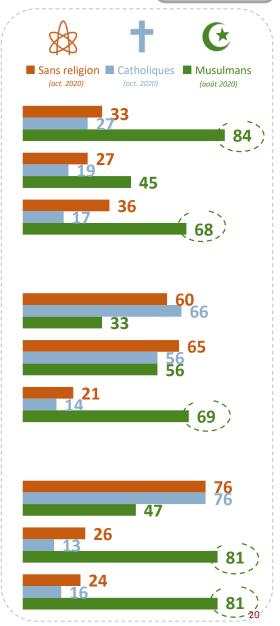
Manifestations de religiosité dans les lieux publics

A l'interdiction de toute prière de rue et autre cérémonie religieuse dans l'espace public

A ce qu'une loi autorise les femmes à porter dans une piscine publique un maillot de bain couvrant la totalité de leur corps, une partie de leurs membres et de leur tête (burkini)

A ce qu'une loi autorise les femmes à avoir droit à des horaires réservés aux femmes dans les piscines municipales









C La lutte contre l'islamisme





L'ADHÉSION AUX PRINCIPALES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE L'ISLAMISME



Personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à...? QUESTION:

Base : personnes âgées de 18 ans et plus



A laisser aux enseignants le droit de montrer à leurs élèves des dessins caricaturant ou se moquant des personnages religieux afin d'illustrer les formes de liberté d'expression







34

35

34



A l'expulsion du territoire français des étrangers en situation irrégulière fichés pour radicalisation

Mesures annoncées suite au meurtre de Samuel Paty

76

91



A la dissolution de l'ONG islamique « BarakaCity »

La nomination à la tête de l'Observatoire de la laïcité de personnalités engagées contre l'influence des intégristes religieux dans la société





bservatoire de la laïcité

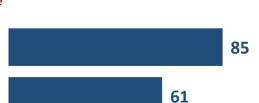
A la dissolution de l'association « Collectif contre l'islamophobie en France » (CCIF)







A l'obligation de signer un contrat de respect des valeurs de la République pour les associations recevant des subventions publiques





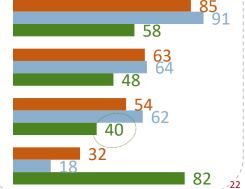


A la création d'un fichier des élèves scolarisés dans les écoles privées confessionnelles hors contrat



A l'enseignement de l'arabe et des langues maternelles dans l'école publique







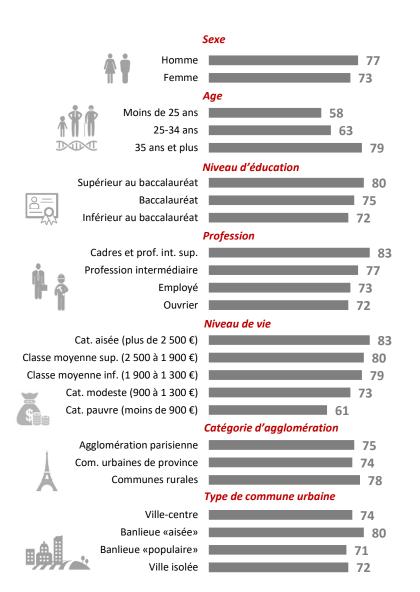
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables « au droit de enseignants de montrer des caricatures aux élèves »

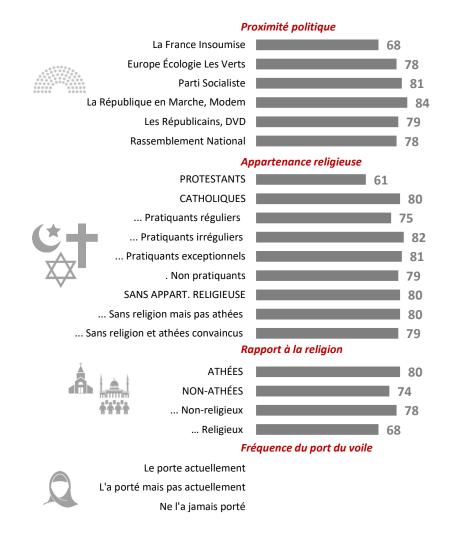




Moyenne chez l'ensemble des Français: 75%

Note de lecture : 83% des cadres partagent ce point de vue







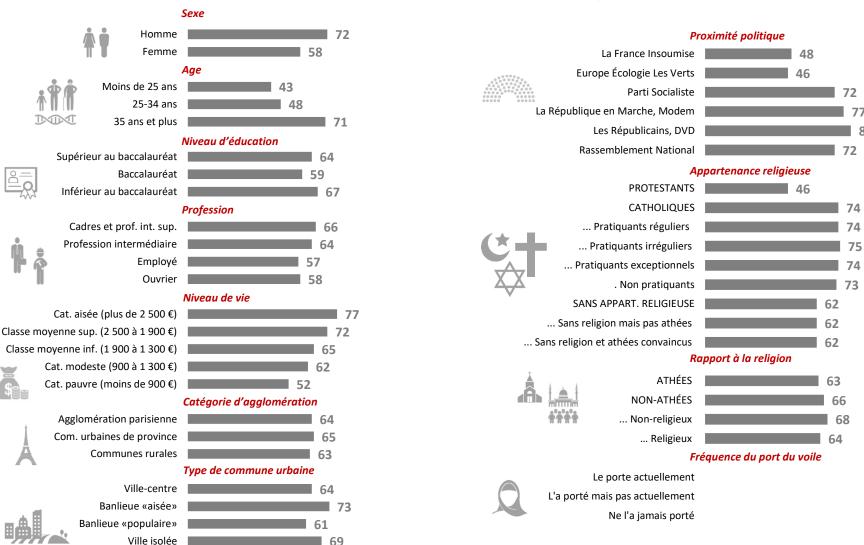
Zoom sur le profil des répondants qui sont favorables « à la dissolution du CCIF »





Moyenne chez l'ensemble des Français : 65%

Note de lecture : 81% des sympathisants républicains partagent ce point de vue





L'ADHÉSION À L'IDÉE QUE LES RÈGLES ÉDICTÉES PAR SA RELIGION SONT PLUS IMPORTANTES QUE LA LOI DE LA RÉPUBLIQUE



QUESTION: Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante?

Base : pers. âgées de 15 ans et plus

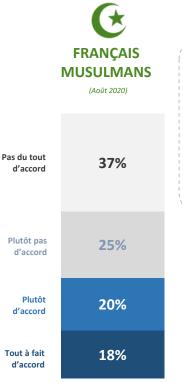


« Les normes et règles édictées par votre religion sont plus importantes que la loi de la République »

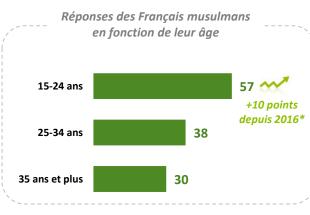




15% des catholiques partagent ce point de vue « La loi islamique (Charia) est plus importante que la loi de la République »









partagent ce point de vue

^{*} Etude Ifop-Institut Montaigne réalisée par téléphone du 13 avril au 23 mai 2016 auprès de 874 musulmans, extrait d'un échantillon national représentatif de 15 459 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en métropole. Afin d'assurer une comparabilité des données, les résultats de l'enquête de 2016 sont affichés sur une base hors NR/NSP. En raison des différences de mode de recueil et de la taille d'échantillon, la comparaison avec les résultats de cette enquête doit être interprétée avec prudence..



Zoom sur le profil des Français musulmans qui considèrent que « la loi islamique (Charia) est plus importante que la loi de la République »



